

# BIKE & RUN 2024



## ABBEVILLE

au parc de la BOUVAQUE

Parking au Centre Nautique Aqu'aBB

### SAMEDI 19 OCTOBRE

## 2024

#### REGLEMENT :

**CASQUE  
OBLIGATOIRE  
POUR  
CHAQUE  
EQUIPIER**



#### 5 épreuves :

- 13H00 : XS
- 14h00 : J6-7ans
- 14h05 : J8-10ans
- 14h35 : 10-13ans
- 15H30 : S

Toute femme et homme licenciés FFTri ou non licenciés avec certificat médical né en 2012 et avant.

**- Aucune inscription sur place**

Renseignements : Tél. 07.67.71.41.25 | email : [runbikeabbville@free.fr](mailto:runbikeabbville@free.fr)

Merci à nos partenaires,



## DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

### Article 1 – CATEGORIES D'AGE

	XS	J 6-7 ans	J 8-10ans	J 10-13ans	S
◆Distances	Né 2010 et avant	Né 2017 à 2014	Né 2015 à 2013	Né 2014 à 2011	Né 2008 et avant
◆Nombres équipes	60 équipes	25 équipes	25 équipes	25 équipes	100 équipes
Catégorie	M, C, J S & V	Mini-poussins Poussins	Poussins Pupilles	Pupilles Benjamins	C, J, S, V

### Article 2 – PARCOURS

	XS	J 6-7 ans	J 8-10ans	J 10-13ans	S
◆Distances	8 km	1,5 km	2,5 km	4,2 km	15 km
◆Nombres équipes	2 tours	2 tours	3 tours	1 tour	4 tours

◆ Circuit : circuit plat - chemin et terre

### Article 3 – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

	XS	J 6-7	J 8-10	J 10-13	S
◆Retrait des Dossards	12h00	13h00	13h00	13h00	13h00
◆Fermeture du retrait des dossards à partir	08h50	08h50	08h50	08h50	08h50
◆Ouverture Contrôle	12h20	13h30		14h05	15h30
◆Fermeture Contrôle	12h40	13h50		14h25	15h20
◆Briefing	12h40	13h50		14h25	15h20
◆Départ des coureurs	13h00	14h00	14h05	14h35	15h30
◆Clôture de la Course	13h40	14h20	14h30	15h10	17h30

### Article 4 – FRAIS D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE

	XS	J 6-7	J 8-10	J 10-13	S
◆Par équipe	16 €	0 €	0€	10 €	20 €
◆Non licencié FFTri	+ 2€ par pers	+ 2€ par pers	+ 2€ par pers	+ 2€ par pers	+ 2€ par pers

<http://abbville.com>

◆ **Les athlètes non licenciés FFTRi devront signer le Pass Compétition.**(coût 2€ par personne)

◆ 1 photocopie de la licence FFTRi, UNSS, FFSportU ou 1 certificat médical de moins d'un an d'aptitude à la **pratique sportive en compétition** de course à pied (ou Run & Bike, ou Triathlon ou duathlon). **Toute autre affiliation à une fédération de Sport est considérée comme non licenciée FFTRi (cf. Réglementation FFTRi 2024).**

◆ **Les participants présenteront leur licence et une pièce d'identité aux inscriptions.**

◆ Les dossiers incomplets seront placés sur liste d'attente.

◆ Les listes d'inscrits seront mis à jour sur le site internet

◆ Inscription en ligne : <https://www.klikego.com/inscription/10eme-bike-ane-run-dabbeville-2024/triathlon/1717902998175-1>

◆ **OU** Chèque à l'ordre de « **SCA NATATION** » ; **A retourner avant le 18 Octobre 2024 à :**

**Run & Bike ABBEVILLE, SCA NATATION, Allée du 8 Mai, 80100 ABBEVILLE, .**  
**Tél07.67.71.41.25 - email : [runbikeabbville@free.fr](mailto:runbikeabbville@free.fr).**

## ARTICLE 5. DROIT A L'IMAGE

◆ De part leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Run & Bike, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

◆ Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Dossier Incomplet = Liste d'attente avec Risque de ne pas courir si plus de place

## ARTICLE 6. TEMPS LIMITE

	<b>XS</b>	<b>J 6-7</b>	<b>J 8-01</b>	<b>J10-13</b>	<b>S</b>
La durée de l'épreuve est fixée à	< 45 min	< 25 min	< 30min	< 30 min	1h45 min

## ARTICLE 7. RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION

1. Conditions générales : L'épreuve XS est une épreuve découverte permettant la mixité d'âge.
2. Les équipes sont constituées de 2 personnes (*la mixité et la différence d'âge sont possibles selon le cahier des charges FFTRi sur les épreuves J6-7, J8-10, J10-13, XS et S*). Sur les épreuves Découvertes, la mixité de catégorie n'est pas limitée, dans la mesure où le **plus jeune équipier répond aux critères d'accès à l'épreuve**.
3. Le port d'un **casque à coque rigide est obligatoire pour les DEUX concurrents** (coureur et cycliste) selon les normes de sécurité en vigueur. 1 casque individuel par équipier.
4. Les concurrents d'une même équipe pourront être coureur ou cycliste alternativement.
5. Le changement (passage vélo) s'effectue à la selle (de la main à la main).
6. Il est interdit de laisser seul un vélo sur le parcours.
7. Les concurrents devront passer ensemble aux différents points de contrôle et à l'arrivée.
8. Chaque concurrent doit porter son dossard devant de manière visible. (Prévoir **trois épingles minimum pour attacher les dossards**).

## ARTICLE 8. SÉCURITE ET PROPRETÉ

9. Un rappel des consignes de sécurité sera effectué lors du briefing de l'organisation.
10. Le **passage des ponts s'effectue à pied** (le cycliste doit descendre du vélo).
11. Un service de sécurité « course » (signaleurs, vélo) sera mis en place.
12. L'épreuve se déroulant dans un parc naturel, afin de respecter ces lieux, les participants ne devront pas jeter leur détritrus sur le parcours sous peine de disqualification. Une **zone de propreté sera matérialisée dans laquelle il sera accepté de jeter les déchets**.

Dossier Incomplet = Liste d'attente avec Risque de ne pas courir si plus de place

## ARTICLE 9. ASSURANCES ET RESPONSABILITES

9. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou défaillances dus à un mauvais état de santé ou au non-respect du code de la route.
10. L'organisateur de ce Run & Bike est couvert par son Assurance club.
11. Chaque participant doit être en possession d'une assurance responsabilité civile.

## ARTICLE 10. INFRACTIONS ET PENALITES

12. Le règlement en vigueur est celui de la Réglementation Fédérale de la Fédération Française de Triathlon 2024. Les infractions seront sanctionnées par les arbitres :
  - ⇒ CARTON JAUNE : Arrêt du concurrent, remise en conformité, reprise de la course.
  - ⇒ CARTON ROUGE : Le concurrent est mis hors course et devra rendre son dossard et quitter l'espace de course. Il ne sera pas classé.
13. Les concurrents doivent se soumettre au règlement fédéral en vigueur et aux recommandations de l'arbitre principal et du comité d'organisation.
14. Les concurrents doivent respecter la course des autres participants.
15. La direction de course et le corps arbitral pourront exclure tout concurrent dont le comportement sera considéré comme dangereux ou non respectueux.

## ARTICLE 11 RAVITAILLEMENT

16. Un ravitaillement sera proposé en fin de course. Prévoir un bidon sur le vélo.

## ARTICLE 12 RESULTATS

17. Un classement général sera établi à l'issue des épreuves et consultable sur le site internet.

## ARTICLE 13: INFORMATIONS OU MODIFICATION

18. Des modifications sur l'épreuve peuvent apparaître d'ici le 18 Octobre 2024, merci de consulter régulièrement le site internet pour en prendre connaissance.
19. En cas d'annulation de l'épreuve, 4€ de frais seront conservés. (ex. alerte orange).

En cas d'absence de l'équipe ou d'un membre, aucun remboursement ne sera effectué

Dossier Incomplet = Liste d'attente avec Risque de ne pas courir si plus de place

---